

Le **Pôle Métropolitain**
de la **Côte d'Opale**

vous invite à vivre
**l'aventure
olympique et
paralympique**

* Vous voulez promouvoir les valeurs olympiques et paralympiques à travers un évènement ?
Candidatez via nos appels à projet.
jop2024@pm-cote-opale.fr - 03 28 51 92 35 ou scannez ici

20
TERRE
DE JEUX
24





APPEL A CANDIDATURE

« Le bénévolat, c'est mon dada »

EDITO



Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO) présente un territoire très diversifié : un merveilleux littoral et des terres intérieures luxuriantes. Il est ainsi, bien plus qu'une destination estivale prisée. C'est un véritable secteur d'opportunités et de projets à fort potentiel économique, culturel, sportif et touristique. Au cœur de cette dynamique, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale se positionne comme le fer de lance de cette région, jouant un rôle clé dans son développement économique et durable, et dans son rayonnement.

Aujourd'hui, le PMCO s'est résolument engagé à faire vivre les valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques sur son territoire, en s'inspirant des principes d'excellence, d'amitié, de respect, d'égalité et de durabilité. Par différentes actions, nous, élus de ce grand territoire, voulons permettre à nos habitants de prendre place dans l'arène majestueuse de l'évènement planétaire des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.

En espérant vous y rencontrer ! Sportivement,

Patrice VERGRIETE
Président du PMCO



Le PMCO s'attache à intégrer les valeurs de l'olympisme et du paralympisme dans ses actions et projets. Celles-ci, telles que définies par les Comités Internationaux Olympique (CIO) et Paralympique (CIP), sont des principes fondamentaux qui véhiculent un message d'inclusion, de respect, de courage et détermination, d'égalité et d'amitié.

C'est en respectant les règles imposées par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP), que nous proposons de vivre le rêve olympique et paralympique en assistant à des épreuves de Paris 2024. Mais, vous l'aurez compris, il ne peut y avoir de place pour l'ensemble de nos 700 000 habitants. C'est donc à travers **des appels à candidature ou à des appels à projet**, destinés à mettre en exergue des talents, des bénévoles, des défis personnels... que nous vous proposons de vivre et participer à ce merveilleux évènement planétaire : les JO 2024 !

Vous souhaitez tenter l'aventure, rien de plus simple : il vous suffit de participer à nos appels à candidature !

Ludovic LOQUET
Vice-président du PMCO en charge des Sports, des
Loisirs et des JOP 2024

Vous êtes membre d'un club, d'une association ? Vous donnez de votre temps sans compter ? Vous n'hésitez pas à vous engager dans l'organisation des événements, des festivités de votre collectivité, de votre club, ... pour aider au bon déroulement ?

Cet appel à candidature est pour vous !

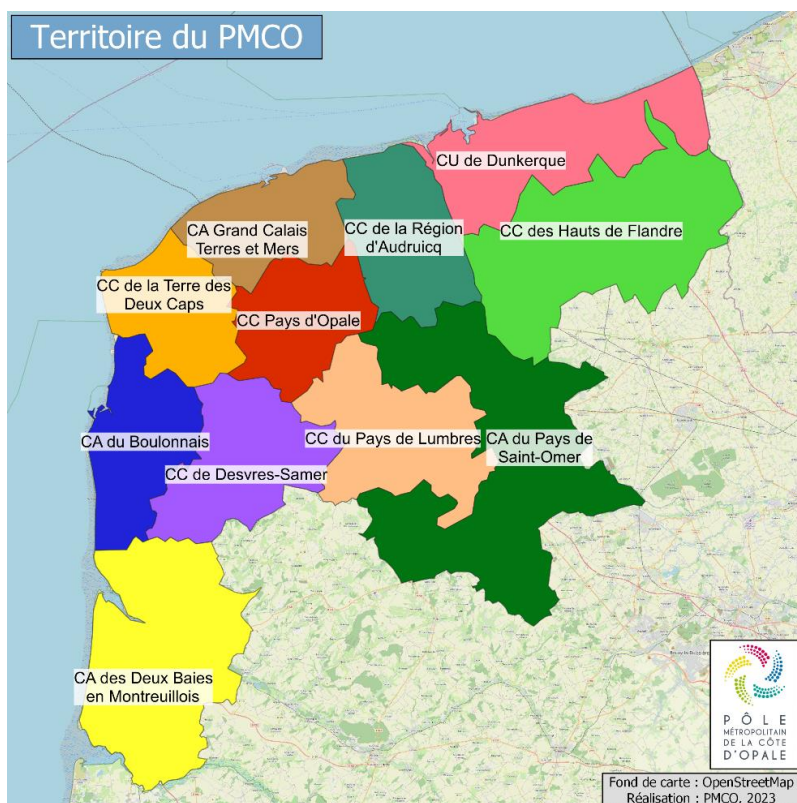
REGLEMENT :

Organisateur :

Le PMCO couvre un territoire à la fois urbain et rural de plus de 700 000 habitants sur le littoral de la Côte d'Opale (Audomarois, Boulonnais, Calaisis, Dunkerquois, Montreuillois).

Il impulse des actions d'intérêt métropolitain, affirmant ainsi le rôle du littoral dans la dynamique régionale. Il débat également de sujets qui intéressent le territoire et pour lesquels l'action est jugée pertinente à cette échelle : aménagement du territoire, tourisme, enseignement supérieur et recherche, culture, ruralité, réseau des ports de plaisance, développement économique, risques d'inondation, protection contre la submersion marine.

11 Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) composent le PMCO : voir carte



Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, (PMCO)
5 quai de la Citadelle, 59140 Dunkerque.

Téléphone 03.28.25.92.35

mail : jop2024@pm-cote-opale.fr

Objectif de l'appel à candidature :

- mettre en lumière des duos de bénévoles du territoire et leur offrir une expérience inoubliable en devenant spectateur aux Jeux Olympiques ou Paralympiques de PARIS 2024.
- Permettre aux bénévoles, grâce à leur engagement sans faille, d'être dans l'arène d'une épreuve sportive lors d'un événement planétaire, graver leur histoire, et récompenser leur aide engagée et infaillible .

Finalité : Offrir à chaque candidat la possibilité d'assister à une session des jeux olympiques ou paralympiques. Chaque lauréat remporte 2 places pour une épreuve des jeux olympiques ou paralympiques

Calendrier :

- Retrait des dossiers entre le 1^{er} et le 30 octobre 2023
- **Date limite de dépôt des dossiers : 10 décembre 2023**
- Jury de sélection : janvier 2024
- Réponse aux candidats en début 2024
-

Conditions d'éligibilité :

- L'appel à candidature est ouvert aux habitants du PMCO ;
- Une candidature est constituée de deux personnes de plus de 10 ans dont au minimum un majeur.
- Chaque habitant du territoire du PMCO peut faire partie d'un seul appel à candidature.
- Chaque candidat doit être licencié dans une association dont le siège social est sur le territoire du PMCO ;
- Les deux candidats peuvent résider sur 2 EPCI différents), membres du PMCO ;
- Le bénévolat doit être mis en place sur le territoire du PMCO ;
- Le bénévolat doit faire partie de la philosophie de vie du duo ;

Conditions de rejet immédiat des dossiers

- Ne pas remplir les conditions d'éligibilité
- Un dossier illisible
- Une pièce manquante au dossier

Dépôt de candidature :

Les candidats complètent le dossier de candidature avant le 10 décembre 2023 (pour les envois par courrier, cachet de la poste faisant foi).

Le dossier accompagné de l'ensemble des pièces est envoyé par mail sur jop2024@pm-cote-opale.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, (PMCO)
5 quai de la Citadelle, 59140 Dunkerque.

Résultats :

Un jury, composé d'élus et de professionnels désignera les lauréats (possibilité de sélectionner plusieurs lauréats).

Les résultats seront transmis uniquement aux duos lauréats en début d'année 2024

Une question sur l'appel à Candidature

Adressez votre demande par mail : Jop2024@pm-cote-opale.fr ou contactez le 03.28.51.92.35

Les éléments à fournir :

- Le dossier de candidature dûment complété
- Licence ou adhésion 2023-2024 d'un club pour chacun des candidats
- Carte d'identité recto/verso pour chacun des candidats
- Justificatif de domicile pour chacun des candidats